



AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de LE PORT

RECRUTE

Par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur la liste d'aptitude)

Ou par voie contractuelle

POUR SA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

Un(e) instructeur.rice du droit des sols

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et/ou des techniciens territoriaux

Grade de catégorie B

Filière administrative et/ou technique

Au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire, l'instructeur.rice du droit des sols instruira les demandes en matière d'urbanisme.

Missions :

- Instruction des demandes d'autorisation de travaux, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de permis de construire
- Accueil, information et conseil du public
- Lecture et analyse des différents types de plans et documents d'urbanisme
- Rédaction des actes d'urbanisme
- Toutes autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du service
- Traitement des courriers divers
- Récolement de travaux
- Contrôle de conformité des travaux
- Participation à la gestion du contentieux pénal de l'urbanisme
- Participation aux missions de planification

Profil et qualités requises :

- Bonne connaissance du Code de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement
- Bonne connaissance des plans de constructions, cadastre
- Bonne connaissance des techniques de représentation spatiale

- Esprit d'équipe
- Autonomie, organisation et rigueur
- Sens de l'écoute, ténacité
- Discrétion
- Capacité d'adaptation
- Qualités relationnelles

Conditions d'exercices :

- Horaires réguliers
- Moyens mis à disposition : Poste informatique standard / Poste téléphonique
- Déplacements dans le cadre de ses missions

Poste à pourvoir rapidement

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le 24 février 2025

à

Monsieur le Maire de LE PORT

B.P 62004

97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le 22/01/2025

LE MAIRE